

COMITE TECHNIQUE LOCAL du 25 AVRIL 2022

Fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents

Les organisations syndicales représentatives du Loiret ont voté à **l'unanimité** le financement des projets d'amélioration du cadre de vie et de démarche éco-responsable issu des groupes de travail (31 mars et 13 avril) qui ont fait suite à la consultation des agents notamment avec la balf dédiée pour un budget de 86.090 euros.

Cet accord départemental était un préalable pour la validation du financement des projets par la direction centrale.

En effet, les départements dont les organisations syndicales n'ont pas trouvé d'accord perdent leur budget au profit d'autres départements dont les projets allant au-delà de leur enveloppe financière initiale sont validés.

Ainsi la CFTC DGFIP Loiret s'est, lors d'une intersyndicale préparatoire au CTL, opposée à la proposition de la CGT d'attribution d'un chèque « Eti K-do » de 20 euros par agents pour un total de 16.800 euros. La position de la CFTC ne remet pas en cause le bien-fondé de la proposition mais le fait qu'elle n'émanait pas des agents et surtout qu'elle était hors-champ du dispositif (assimilable à un avantage en nature et non à une amélioration du cadre de vie **au travail**).

M. Dalles, en séance, a d'ailleurs confirmé que cette proposition présentait un risque de rejet par la direction générale. Après concertation, les organisations syndicales ont décidé de proposer des chèques « Eti K-do » **en surplus** de l'enveloppe budgétaire de 86.090 euros. Ainsi, dans l'hypothèse où la direction générale refuserait ce projet, ceux validés en concertation unanime ne seraient pas remis en cause. L'exemple en est celui de l'absence d'accord acté en CTL pour Paris qui perd ainsi la totalité de son enveloppe budgétaire.

Projets d'amélioration du cadre de vie :

- Bien-être (financement de séance de relaxation) : **15.000** euros
- Création /rénovation d'espace extérieur sur différents sites : **32.039,40** euros
- Création /rénovation d'espace de convivialité intérieur sur différents sites : **18 159,25 €** .
- Végétalisation d'espace de travail, plantes dépolluantes : **10.000** euros
- Baby-foot : **5.115,60** euros

Vélo bureau FIRST (en test) : 1.450 euros (les vélos First s'apparentent à ceux des kinésithérapeutes).

Projets de démarche écoresponsable :

- mise en place de tri-sélectifs divers : **2574.53** euros
- installation de gonfleurs électriques fixes pour vélos (plusieurs sites) : **251,79** euros
- achat de 3 vélos pour déplacement dans Orléans : **1.197** euros

Il est dommage qu'aucune demande collective par service n'ait été exprimée par les agents.

La CFTC tient particulièrement à souligner que les agents attendent surtout du renfort dans les services. Les efforts de la DGFIP en termes financiers pour améliorer le cadre de vie au travail de ses agents ne sauraient occulter le manque criant de personnel qui se traduit par un appel massif aux candidats inscrits sur listes complémentaires de nos concours.

Expérimentation d'un Centre de Gestion Financière (CGF) au 1^{er} juin 2022

La direction a acté la création au 1^{er} juin 2022 d'un CGF au sein de la DRFIP 45.

Cette expérimentation vise à refonder la chaîne d'exécution financière des dépenses de l'Etat en regroupant au sein d'une même structure des personnels issus de services « ordonnateurs » avec des comptables chargés de la validation et de l'exécution des dépenses.

Ce projet concerne les dépenses du ministère de l'Intérieur par la mise à disposition de personnel issu de la Préfecture du Loiret au sein d'un CGF qui sera doté de 13 agents (7 issus de la Préfecture et 6 du SFACT de la DRFIP Loiret). Les agents ex-préfectures seront pour la première année mis à disposition, puis pour la seconde en détachement et enfin s'ils le souhaitent, ils intégreront le réseau DGFIP. Ce service sera localisé à la Source, 6 avenue de Concyr.

La CFTC n'a aucun doute sur le fait que l'expérimentation au sein du réseau DGFIP de CGF depuis 2020 va fondamentalement bouleverser les structures mêmes de la filière gestion publique.-

Les agents – toutes filières confondues - nous font part de leurs inquiétudes sur leur avenir au sein de la DGFIP et sur celui de nos missions. Ces inquiétudes sont retranscrites dans les résultats de l'observatoire interne 2022. Il appartient à la direction générale d'en tirer les enseignements adaptés.

Unification des secteurs d'Assiette du SIP de Montargis

A la demande de l'ensemble des personnels du SIP de Montargis, la direction a validé le 1^{er} avril 2022 l'unification des secteurs d'assiette du SIP de Montargis.

Ce projet vise à faciliter les procédures de travail, ainsi que le quotidien des agents du service compte-tenu des nombreuses conséquences des réformes sur le travail au sein des SIP mais aussi celle des suppressions « nombreuses » d'emplois qui ont rendu cette évolution organisationnelle nécessaire.

La CFTC s'est abstenue de voter sur ce projet dans la mesure où cette nouvelle organisation a déjà été mis en place, sans concertation au préalable des os, à la date du CTL.

Pour la CFTC, ce mode d'organisation rapide visant à regrouper les sites dans des structures conséquentes souligne le manque cruel de personnel. La CFTC comprend qu'il est indispensable de faire face aux urgences des services tout en évitant de détériorer les conditions de vie au travail des agents.

Néanmoins, la CFTC a demandé l'arrêt de suppressions d'emplois à maintes reprises afin de permettre aux agents de faire face aux conséquences du NRP.

Fermeture de la caisse du site du Martroi

Après les fermetures au 1^{er} janvier 2022 des caisses du SGC de Meung/Loire et le l'antenne de Châteauneuf/Loire du SGC de Gien, la direction locale a décidé la fermeture de la caisse du site du Martroi d'Orléans.

A compter de maintenant, la caisse de la DRFIP ne gèrera plus que les opérations relatives aux scellés judiciaires et uniquement sur rendez-vous le vendredi matin.

Compte-tenu de l'augmentation de l'offre du réseau de buralistes affiliés à la FDJ acceptant les paiements de proximité, la prochaine caisse dont la fermeture est envisagée au 1^{er} septembre 2022 est celle de la THD.

L'objectif final est la fin des encaissements en numéraire au sein du réseau DGFIP Loiret au 31-12-2023, exceptions faites des dépôts de scellés judiciaires.



Syndicat National CFTC Finances Publiques

Section DRFIP LOIRET

Agir pour ne pas subir.
